



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

3 novembre 2014

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Benoît Harrisson:

- M. Harrisson souhaite que la ville annule les permis pour les entrepreneurs en déneigement. Il mentionne qu'il y a seulement à Matane que cette politique existe et que c'est inutile.

#### Réponse

- Mario Hamilton, maire suppléant précise que cette directive a été mise en place à la suite de plaintes concernant des entrepreneurs en déneigement. Depuis son entrée en vigueur, on constate une diminution des plaintes.

Monsieur Benoît Harrisson:

- M. Harrisson aimerait savoir ce que le maire, Jérôme Landry voulait dire quand il a annoncé que l'on devait se serrer la ceinture. Il demande également si cette annonce a un lien avec la poursuite de la compagnie EBC.

#### Réponse

- Mario Hamilton mentionne que le maire parlait des coupures imposées par le gouvernement de l'ordre de 520 000 \$.
- En ce qui concerne la poursuite de la compagnie EBC, il précise que la ville a des assurances et que si elle est condamnée, la franchise à payer sera de 2 500 \$. Il mentionne également que la cause a été portée en appel par notre assureur.